

Chère amie bikeuse, cher ami biker,

Merci de prendre le temps de lire ce courrier entièrement !

Comme tous les ans arrive à grand pas l'heure de notre Assemblée Générale Annuelle, fixée **au 28 novembre 2009**. (Le lieu et les modalités d'inscription pour la soirée vous seront précisés rapidement)

Divers points seront abordés :

1- Le bureau :

- Le bureau sortant fera le point sur la proposition de modification de la composition du bureau pour 2010.
- Comme par le passé, les membres du bureau remettent leur mandat entre vos mains, et toutes les candidatures seront proposées aux votes des membres.

2- Les membres et candidats :

- Les candidats proposés comme nouveaux membres 2010 par le bureau en réunion préalable devront se mettre à jour de leurs cotisations au HOG et au Chapter.
- 3 semaines après la clôture de cette Assemblée Générale, les membres qui ne seraient pas à jour de ces cotisations seront retirés des listes.

3- Bilan financier :

- Le bilan financier de l'année 2009 vous sera exposé, et toutes vos questions ainsi que vos suggestions seront traitées.

4- 2010 :

- Projet d'instaurer le « Chapter's Run », sortie gratuite proposée à tous les membres (sauf carburant) comme 1^{ère} balade de l'année.
- Concertation sur l'opération Cœur de Biker : nous attendons vos propositions sur la destination des fonds qui seront récoltés lors de l'année 2010 (quelle œuvre ?).
- Programme des sorties 2010, et comme à l'accoutumée, nous attendons vos propositions, à mettre aux voix, autour des manifestations programmées du HOG.
- Remise au goût du jour pour la période hivernale les rendez-vous du 1^{er} vendredi du mois.

5- La fin d'année :

- 05 décembre 2009 : participation au Téléthon : réservez votre journée !
- 31 décembre réveillon de la Saint Sylvestre.

Par ailleurs, nous aurons le plaisir de compter parmi nous Stéphane Sahakian HOG manager France et notre concessionnaire Robert Brunemer qui partageront ces festivités avec nous. Ils en profiteront pour nous faire part de leurs expériences et rappelleront quelques points essentiels de la Charte du HOG et des règles de fonctionnement entre le Chapter et le concessionnaire.

En comptant sur votre présence et votre participation active, nous vous donnons rendez-vous le 28 novembre.

Nous attirons votre attention sur le fait que le montant des cotisations reste inchangé pour 2010, soit 40 € pour un membre, et 20 € pour un membre associé (en pratique les conjoints), et que votre règlement doit parvenir à notre trésorière Natalie MORO, 2 rue de la Brûlée 10000 Troyes avant l'Assemblée, merci.

En comptant sur votre présence et votre participation active, nous vous donnons rendez-vous le 28 novembre.

Bertrand Delclaux et le Bureau pour le POTC.